

produit intérieur brut (PIB) du Mexique et elle emploie 1,3 pour 100 de la population active.

Malgré son importance économique, le secteur des pêches n'est pas très développé. Il est constitué dans une large mesure de petits producteurs, qui utilisent une technologie périmée, et qui s'appuient sur une infrastructure inadaptée et des canaux de distribution déficients. Peu de travailleurs du secteur de la pêche connaissent les méthodes de travail efficaces. Cette situation est un héritage des décennies antérieures de protectionnisme destiné à maximiser l'emploi et l'autosuffisance, sans tenir compte de l'efficacité. La consommation souffre de l'inefficacité de la distribution; cette dernière est partiellement responsable des faibles niveaux de consommation (moins de dix kg par habitant) pour un pays disposant de ressources marines aussi importantes.

La mauvaise gestion des stocks de poisson a entraîné l'épuisement des ressources dans plusieurs parties du pays et les perspectives à long terme sont sombres pour certaines espèces. L'utilisation de techniques de pêche non respectueuses de l'environnement ont conduit les États-Unis à imposer un embargo sur les importations de thon alors que les consommateurs boycottent les crevettes mexicaines.

Le gouvernement a reconnu que cette situation ne peut pas durer et il a pris des mesures pour développer l'industrie et mettre en œuvre des techniques de gestion modernes des pêches. Le *Programa de Pesca y Acuicultura 1995-2000*, Programme de développement des pêches et de l'aquaculture, met l'accent sur l'amélioration des infrastructures, sur de meilleures techniques de gestion des ressources, sur la reconstitution des stocks de poissons menacés et sur l'expansion de l'aquaculture.

Au fur et à mesure que l'industrie se développera et se modernisera, on verra apparaître de nombreux débouchés pour les producteurs canadiens de produits de la mer. Malgré l'autosuffisance relative du Mexique pour ces produits, il y a un certain nombre de créneaux importants, dont ceux de la sardine, du homard, de la morue salée et du saumon fumé, dans lesquels les produits canadiens peuvent être concurrentiels. Il y a également un grand nombre de possibilités de coentreprise entre des producteurs canadiens de produits du poisson et leurs homologues mexicains moins bien développés.

LE SECTEUR MEXICAIN DE LA PÊCHE

Les ressources halieutiques du Mexique sont composées de plus de 800 espèces de poissons et d'autres produits de la mer. Les poissons présentant un intérêt en termes commerciaux sont le thon, la sardine, l'anchois, le vivaneau rouge, le mullet et le thazard. Dans la catégorie des crustacés et des mollusques, on trouve la crevette, le homard, l'ormeau, l'huître, la palourde et la pieuvre. La production totale, en 1995, était d'environ 1,4 million de tonnes en vif. De cette quantité, 1 034 tonnes sont allées à la transformation pour la consommation humaine alors que 321 000 tonnes étaient transformées pour une consommation indirecte et 42 000 tonnes ont servi à des fins industrielles. En poids, les espèces les plus importantes ont été dans l'ordre le thon, le *majarra*, la crevette et la sardine. Ces quatre espèces représentent environ 35 pour 100 de la consommation directe en 1995 d'après une évaluation du *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (Semarnap)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche.

Parmi les autres catégories importantes, on peut mentionner le calmar, l'huître, le balaou blanc et la carpe.

LA DISTRIBUTION RÉGIONALE

À des fins d'analyse, le secteur mexicain de la pêche est divisé en quatre grandes régions :

- Le littoral nord de la côte du Pacifique qui produit de la crevette, du thon, du homard, de la sardine, de l'anchois, des ormeaux, des moules, des palourdes, des oursins verts, des concombres de mer et des maquereaux. Cette région produit environ 60 pour 100 des prises annuelles du Mexique.
- Le littoral du centre sud de la côte du Pacifique produit des huîtres, du requin, du thon, de l'espadon, de la langouste, de la crevette, du vivaneau rouge, du thazard, du loup, de la pieuvre, du brochet de mer et du mullet. Cette région donne environ 10 pour 100 des prises.
- La région du golfe du Mexique et de la mer des Antilles produit de la crevette, du mullet, des huîtres, du poisson castor, du vivaneau rouge et à queue jaune, du maquereau, du brochet de mer, du homard, du crabe et de la pieuvre. Cette région produit environ 27 pour 100 des prises.
- Les États situés à l'intérieur des terres ont d'importantes possibilités, qui ne sont pas exploitées, d'élevage des espèces d'eau douce parmi lesquelles le *talipia*, le crapet arlequin, la carpe, l'achigan à petite bouche et la grenouille. Cette région produit environ trois pour cent des prises.

LA FLOTTE DE PÊCHE

En 1995, il y avait un peu moins de 75 000 bateaux de pêche enregistrés auprès du *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y*